HAL
archives-ouvertes.fr

Master Économie de la firme et des marches

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'un master. Master Économie de la firme et des marches. 2012, Université de Lorraine. hceres-02028744

HAL Id: hceres-02028744
https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028744

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master

Economie de la firme et des marchés

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes
Masters – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Etablissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Economie de la firme et des marchés

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3MA130004940

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Metz et Nancy

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Economie de la firme et des marchés* constitue l'une des deux formations de niveau master en sciences économiques proposées par l'Université de Lorraine. Elle résulte d'une large réorganisation des formations déjà présentes, c'est-à-dire une formation en administration économique et sociale sur Metz et une formation d'économie-gestion à Nancy. Cette mention a pour objectif de former aux métiers de l'économie de l'entreprise à travers une formation pluridisciplinaire en droit, économie et gestion.

La formation s'appuie sur une 1ère année dispensée sur les deux sites (Metz et Nancy), caractérisée par un tronc commun et des options qui permettent de teinter le parcours : à Metz, l'option est axée sur l'administration économique et sociale et à Nancy, l'option est focalisée en économie. En 2ème année, cinq spécialités sont proposées : *Administration de l'entreprise sociale*, *Conseil économique et contrôle organisationnel*, *Analyse et développement de l'entreprise*, *Entrepreneuriat, micro-finance et développement* et une spécialité enseignement (non évaluée ici).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention est le fruit d'une large réorganisation des formations au niveau de l'établissement. Cette réorganisation est pour l'instant inachevée, car les spécialités semblent fonctionner de manière assez indépendante et en tous cas de manière très différente sur les deux sites.

En raison de l'hétérogénéité des spécialités, il est ainsi difficile de saisir l'adossement à la recherche de la mention, bien que deux laboratoires de recherche principaux la soutiennent : l'un en économie (le Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA) et notamment l'axe Recherches économiques sur la Gouvernance, la Loi et le Social (REGLES)) et l'autre en gestion (le Centre européen de recherche en économie financière et gestion des entreprises (CEREFIGE)). L'adossement au monde professionnel est plus clair. Par exemple, la présence de professionnels dans les équipes pédagogiques est assez élevée, même si cela est fort différent selon les spécialités.

Au sein de la mention, certaines spécialités semblent aussi avoir un problème de positionnement, car elles sont en concurrence avec d'autres formations au sein de l'Université de Lorraine, soit avec la mention *Economie appliquée*, soit avec la mention *Finance, contrôle et comptabilité*. Or, les formations des autres mentions semblent être mieux positionnées et obtiennent de meilleurs résultats que celles de la mention *Economie de la firme et des marchés*. Plus globalement, l'ouverture de la mention à l'international est assez faible et concentrée sur certaines spécialités. La mention est aussi peu ouverte à la formation continue ou à l'apprentissage.

Au niveau pédagogique, la mention fait apparaître des parcours assez tubulaires. Ainsi, la formation s'articule autour d'une 1ère année dispensée en deux parcours assez distincts (commun à 52 %) : un en économie sur Nancy et un en AES sur Metz. La 2ème année permet aux étudiants de se spécialiser autour de quatre spécialités, mais des parcours types semblent être favorisés, du type M1 parcours AES vers M2 *Administration de l'entreprise sociale* (le même acronyme renforce ainsi la sensation de parcours tubulaires).

Le pilotage au niveau de la mention reste faible. Les maquettes pédagogiques (nombre et poids des unités d'enseignements et durée du stage) et les modes d'évaluation des étudiants sont très peu harmonisés. Pourtant, des efforts notables ont été faits pour mutualiser certains enseignements soit avec l'autre mention d'économie, soit avec d'autres mentions dans l'établissement.

Au niveau du bilan, la même hétérogénéité existe. Certaines spécialités font état de résultats corrects et d'autres d'effectifs en forte baisse, de taux de réussite extrêmement bas et de taux d'insertion à deux ans inquiétants (pour une spécialité, 33 % d'insertion en emploi deux ans après la sortie).

- Point fort :
  - Une bonne implication des professionnels.

- Points faibles :
  - Un problème de lisibilité des objectifs de la mention avec des redondances avec d'autres formations de l'établissement.
  - Une gouvernance peu développée au niveau de la mention.
  - Des parcours tubulaires.
  - Des taux d'insertion parfois très faibles.

Recommandations pour l'établissement

Malgré la restructuration des formations qui a été entreprise, il serait nécessaire de revoir le positionnement de cette mention et des spécialités qu'elles abritent. Certaines n'ont pas d'objectifs clairs et des taux d'insertions faibles. Ces formations devraient donc être repensées, notamment dans leur insertion dans l'offre de formation de l'établissement.

La gouvernance au niveau de la mention (harmonisation des maquettes, articulation et mutualisation des enseignements) devrait également être fortement renforcée.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : C

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION ET DES SPECIALITES (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1 Economie appliquée Metz	47	39	24	70	107
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1 Economie et gestion de l'entreprise-EGE Nancy	72	55	54	56	60
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2					
Spécialité AES	31	21	11	16	20
Spécialité Conseil économique et contrôle organisationnel	17	17	16	27	24
Spécialité Analyse et développement de l'entreprise	28	23	15	19	25
Spécialité Entrepreneuriat, Micro-finance et développement	28	29	27	23	27
Spécialité Métiers de l'enseignement					7
Taux de réussite en M1 Economie appliquée Metz (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)	66%	64%	58%	63%	
Taux de réussite en M1 Economie et gestion de l'entreprise-EGE Nancy (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)	82,1%	90,9%	91,5%	87%	
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant					
M1 Economie appliquée Metz	10%	0%	0%	10%	
M1 Economie et gestion de l'entreprise-EGE Nancy	18.1%	18.2%	44.4%	8.9%	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant					
Spécialité AES	28%	29%	18%	33%	
Spécialité Conseil économique et contrôle organisationnel	53%	59%	50%	66%	
Spécialité Analyse et développement de l'entreprise					
Spécialité Entrepreneuriat, Micro-finance et développement	45%	45%	33%	35%	30%
Spécialité Métiers de l'enseignement					0%
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)					
M1 Economie appliquée Metz	13%	5%	13%	16%	
M1 Economie et gestion de l'entreprise-EGE Nancy (taux d'absentéisme)	22.2%	20%	13%	17.9%	
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)					
Spécialité AES	43%	71%	72%	40%	55%
Spécialité Conseil économique et contrôle organisationnel	94%	71%	63%	41%	
Spécialité Analyse et développement de l'entreprise	100%	100%	100%	100%	100%
Spécialité Entrepreneuriat, Micro-finance et développement	68%	72%	70%	91%	
Spécialité Métiers de l'enseignement					80%
Taux de poursuite en doctorat					

Spécialité AES	0%	0%	0%	0%	
Spécialité Conseil économique et contrôle organisationnel	0%	0%	0%	0%	
Spécialité Analyse et développement de l'entreprise	4%	2%	2,3%	ND	
Spécialité Entrepreneuriat, Micro-finance et développement	0%	0%	0%	0%	
Spécialité Métiers de l'enseignement					
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Spécialité AES	88% 89%	75% 89%	50% 50%	ND	ND
Spécialité Conseil économique et contrôle organisationnel	63% 89%	67% 100%	33% 100%	ND	ND
Spécialité Analyse et développement de l'entreprise					
Spécialité Entrepreneuriat, Micro-finance et développement	71% 47,37%	82% 71,43%	75% 52,63%	ND	ND
Spécialité Métiers de l'enseignement					ND
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique					
Spécialité AES	46%	49%	58%	46%	49%
Spécialité Conseil économique et contrôle organisationnel		40%	28%	32%	
Spécialité Analyse et développement de l'entreprise (AED)					
Spécialité Entrepreneuriat, Micro-finance et développement (EMD)	63%	63%	54%	52%	51%
Spécialité Métiers de l'enseignement					49%

	M1 (2010-2011) Metz	M1 (2010-2011) Nancy	M2 (2010-2011) AES	M2 (2010-2011) Contrôle orga	M2 (2010-2011) AED	M2 (2010-2011) EMD	M2 (2010-2011) Enseignement
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	500	460	308	427		459	304
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	44%	37%	61%			51%	26,3%
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention	11	18	65	8	5	13	5
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs	853	700	98	159		230	146
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs	90	76	210	134		229	158

Appréciation par spécialité

Administration de l'entreprise sociale

• Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Metz

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s): /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

• Présentation de la spécialité :

La spécialité a pour objectif de former des cadres dans le secteur de l'économie solidaire (secteur associatif notamment). La formation est à visée essentiellement professionnelle. Elle se compose d'une 1ère année articulée autour d'un tronc commun avec les autres spécialités de la mention et d'une option administration économique et sociale (privilégiée ici), suivie d'une 2ème année qui propose des enseignements pluridisciplinaires, des projets et un stage de trois mois minimum.

• Appréciation :

La spécialité a été largement remaniée depuis la dernière évaluation. Elle s'est positionnée sur un secteur d'activité : celui de l'économie sociale et solidaire, qui est un secteur potentiellement porteur. Reste que dans sa forme actuelle, les objectifs concrets de la spécialité (métiers, compétences) sont peu lisibles. En effet, les enseignements proposés sont très diversifiés, ce qui implique que peu d'heures soient consacrées à chacun. Le niveau d'approfondissement semble finalement assez faible, donnant l'impression d'une formation généraliste sur un secteur d'activité, plutôt que d'une formation ayant identifié un ou des métiers précis. Pourtant, l'équipe pédagogique compte une part importante de professionnels (65 %), ce qui souligne l'implication du monde économique dans la formation. En contrepartie, les enseignants-chercheurs sont peu présents en 2ème année, surtout ceux issus de la 5ème section (économie) et on compte très peu de titulaires d'une habilitation. L'adossement à la recherche est finalement assez faible, tant en raison du profil des intervenants que des contenus des enseignements.

Enfin, la spécialité souffre d'effectifs en baisse, même si cela semble s'améliorer sur les dernières années, de taux de réussite bas et de taux d'insertion très hétérogènes (89 % en 2006-2007 contre 50 % en 2008-2009). Les salaires obtenus sont assez faibles pour un niveau de formation master. On peut d'ailleurs se demander si cette spécialité n'est pas en concurrence avec la spécialité *Management des organismes d'insertion par l'activité économique et du travail protégé* de la mention *Management des organisations du secteur sanitaire et social* (MOSS), spécialité qui affiche un meilleur bilan.

• Point fort :

- Une forte participation des professionnels de l'économie sociale.

• Points faibles :

- Un positionnement peu clair quant aux métiers visés.
- Des enseignements très généralistes et des compétences professionnelles difficilement lisibles.
- Des effectifs et taux de réussite en baisse et des taux d'insertion très hétérogènes.
- En 2ème année, peu d'enseignants-chercheurs en économie et peu d'HDR.

Recommandations pour l'établissement

La formation devrait clarifier son positionnement afin d'être plus attractive pour les étudiants comme pour les recruteurs.

Si la spécialité ambitionne de former des cadres dirigeants en économie solidaire, une formation pointue en finance, gestion des ressources humaines, recherche de financement et gestion de projet devrait être proposée, ce qui ne peut se faire avec des modules dispersés comportant trop peu d'heures d'enseignement. En revanche, si la formation souhaite rester assez généraliste, elle devrait se positionner sur le créneau de la formation continue. La formation devrait aussi associer davantage d'enseignants-chercheurs en économie.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Indicateurs

Se reporter au paragraphe « Indicateurs » de la mention.

Conseil économique et contrôle organisationnel

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Metz

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité vise à former à deux métiers : celui de chargés d'études économiques et celui du contrôle de gestion et de l'audit. La spécialité est donc à vocation professionnelle. Elle s'organise autour d'une 1ère année composée d'un tronc commun et d'une option administration économique et sociale, privilégiée pour la spécialisation en 2ème année. Cette 2ème année dispense des enseignements autour des deux métiers visés et propose un stage qui compte pour 1/3 des crédits (20 ECTS).

- Appréciation :

La spécialité poursuit deux objectifs : former des chargés d'études économiques et former des spécialistes du contrôle organisationnel. Ce double affichage n'est pas sans poser problème, car pour chaque sous-spécialité, d'autres formations existent dans l'établissement. Ainsi, la formation de chargés d'études existe dans la mention Economie appliquée, certes à orientation plus quantitative, mais avec des débouchés proches. De même, la formation risque fort de se chevaucher avec une des spécialités de la mention Finance, contrôle, audit.

L'équipe pédagogique est composée presque à moitié, en 2ème année, d'intervenants professionnels dont les compétences sont en adéquation avec la formation. En revanche, chez les enseignants-chercheurs, peu de gestionnaires sont associés à la formation, ce qui semble assez dommageable vu son orientation.

Le bilan de la spécialité est de faible qualité. Le taux de réussite s'est effondré passant de 94 % en 2006-2007 à 41 % en 2009-10. Le taux d'insertion est en forte baisse et s'établit en 2008-2009 à un niveau très faible (33 %). Il est en baisse. L'explication donnée (crise économique et difficulté à trouver un stage) est peu satisfaisante, car dans les autres mentions formant aux mêmes métiers, les statistiques sont bien plus favorables.

- Points faibles :
  - Une spécialisation multipolaire et trop large.
  - Des redondances avec d'autres formations de l'établissement.
  - Des taux de réussite et d'insertion faibles et en forte baisse.

Recommandations pour l'établissement

Eu égard au bilan de la formation, il serait nécessaire de revoir le positionnement de la spécialité et de la rapprocher des formes proches qui existent dans l'établissement (notamment dans la mention *Economie appliquée* dont les taux d'insertion sont élevés et en hausse).

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : C

Indicateurs

Se reporter au paragraphe « Indicateurs » de la mention.

Analyse et développement de l'entreprise

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Nancy

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

- Présentation de la spécialité :

La spécialité vise à former des cadres spécialistes de l'audit interne capables de formuler des stratégies de développement pour l'entreprise. La spécialité est à visée professionnelle et comprend plusieurs enseignements transversaux, comme la gestion de projet. La 1ère année est composée d'un tronc commun aux autres spécialités de la mention et d'une option économie privilégiée pour entrer en 2ème année dans cette spécialité. La formation en 2ème année s'articule autour d'enseignements en stratégie, droit de l'entreprise et audit et d'un stage de six mois.

- Appréciation :

La spécialité propose une spécialisation aux métiers du consulting. La formation est bien insérée dans l'offre de formation de l'établissement, même si quelques redondances pourraient survenir avec la mention *Finance, contrôle et audit*. Elle dispose d'un adossement satisfaisant à la recherche, même si la place à la formation à la recherche est réduite. La spécialité est en revanche peu ouverte à l'international.

La spécialité s'appuie sur de nombreux intervenants professionnels (63 %) et offre des débouchés importants. Dans la dernière promotion d'étudiants, 87 % ont trouvé un emploi dans les trois mois après la formation. Les emplois trouvés sont stables et plutôt bien rémunérés (2200 euros net par mois en moyenne sur les trois dernières promotions). Ces bons résultats augmentent l'attractivité de la spécialité qui est de plus en plus sélective à l'entrée en 2ème année.

La structure de la formation pourrait néanmoins être améliorée, car le stage, d'une durée de six mois, est trop peu valorisé et le volume d'enseignement trop important (403h) pour six mois de cours contre environ 500h en M1 (sans stage obligatoire).

- Points forts :
  - Un fort taux d'insertion.
  - Une forte professionnalisation du corps enseignant en M2.
  - Une attractivité satisfaisante de la spécialité auprès des étudiants et des entreprises.

- Points faibles :
  - Une structure des enseignements assez déséquilibrée avec un stage long qui ne compte que pour trois crédits et beaucoup de cours.
  - Un chevauchement possible avec la mention Finance, comptabilité, audit

Recommandations pour l'établissement

Il serait nécessaire de rééquilibrer la formation en donnant plus de poids au stage, qui représente la moitié de la 2ème année, mais peu d'ECTS. Les charges de cours devraient donc être rééquilibrées.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

Se reporter au paragraphe « Indicateurs » de la mention.

Entrepreneuriat, micro-finance et développement

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : /

Nancy

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) :

Université Omar Bongo, Libreville, Gabon

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité vise à former des cadres spécialistes dans l'accompagnement financier des projets de création d'entreprises dans les pays en voie de développement. La formation s'articule autour d'une 1ère année avec un tronc commun et une option économie, privilégiée pour se spécialiser en 2ème année dans la spécialité en microfinance. Cette 2ème année se compose principalement d'enseignements en finance et entrepreneuriat et d'un stage de trois à six mois.

- Appréciation :

La spécialité se concentre sur un secteur bien identifié, la micro-finance dans les pays développés et en développement. Les partenariats avec des organismes étrangers (au Luxembourg, avec une école de finance à Frankfurt, et avec le Centre de formation bancaire à Dakar) donnent une visibilité internationale à cette formation qui accueille 80 % d'étudiants étrangers.

L'équipe pédagogique en 2ème année compte à quasi égalité des enseignants et des intervenants professionnels. On note toutefois que peu d'enseignants-chercheurs d'économie interviennent et encore moins d'enseignants titulaires d'une habilitation à diriger les recherches. En outre, une intervenante en M2 est doctorante.

Le suivi post-diplôme des étudiants est plus difficile que pour les autres spécialités en raison de la mobilité géographique des diplômés. L'insertion des diplômés peut apparaître comme faible : près de 20 % des étudiants sont toujours en formation et plus de 20 % sont au chômage. Ces statistiques d'insertion sont pourtant difficiles à analyser, car la plupart des étudiants ne s'insèrent pas en France, mais dans leur pays d'origine.

- Points forts :
  - Un créneau de formation intéressant et clairement présenté.
  - De nombreux partenariats à l'étranger avec des institutions de micro-crédit.
  - Un conseil de perfectionnement composé d'enseignants, de professionnels et d'administratifs.

- Point faible :
  - Un taux d'échec élevé jusqu'en 2009 et un taux de chômage qui peut sembler important sur deux ans.

Recommandations pour l'établissement

Pour renforcer l'attractivité de la formation et assurer une meilleure insertion des étudiants, il serait nécessaire de développer l'internationalisation de la formation en développant de nouveaux partenariats ou les cours en anglais.

L'équipe pédagogique devrait aussi être renforcée notamment au niveau des enseignants-chercheurs.

Il serait aussi nécessaire d'analyser l'origine des difficultés d'insertion des étudiants pour en tirer des voies d'amélioration de la spécialité.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

Se reporter au paragraphe « Indicateurs » de la mention.

Métiers de l'enseignement et de la formation

L'AERES n'évalue pas les spécialités « métiers de l'enseignement ».

Observations de l'établissement

UNIVERSITÉ DE LORRAINE

EVALUATION DES MASTERS DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT

Pierre Mutzenhardt

UNIVERSITÉ DE LORRAINE
34 COURS LÉOPOLD - CS 25233
54052 NANCY CEDEX
TÉL : 03 54 50 54 00
CONTACT@UNIV-LORRAINE.FR
WWW.UNIV-LORRAINE.FR

UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Evaluation des diplômes Masters – Vague C
Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz
Établissement déposant : Université de Lorraine

Mention : Economie de la firme et des marchés
Domaine : Droit, économie, gestion
Demande n° S3MA130004940

Responsable : Myriam Doriat-Duban, Professeur en sciences économiques

Co-responsable : Philippe Fenoglio, Maître de Conférences en sciences économiques

L'évaluation par l'AERES de la mention « Economie de la Firme et des Marchés » a pointé de nombreux problèmes relevant aussi bien de l'architecture et de la cohérence de la mention (I) que du fonctionnement de certaines spécialités (II). Certaines des observations des rapporteurs sont pertinentes et internalisées ci-après, d'autres nécessitent des précisions supplémentaires.

I. L'ARCHITECTURE ET LA COHERENCE DE LA MENTION EFM

Les observations de l'AERES sont :

- faiblesse du pilotage, manque d'harmonisation des maquettes et des modes d'évaluation
- problème de positionnement de certaines spécialités avec d'autres formations
- adossement à la recherche difficile à saisir en raison de l'hétérogénéité des spécialités
- faible ouverture internationale
- insuffisance de la formation continue et de l'apprentissage
- caractère inachevé de la réorganisation, avec des spécialités qui semblent fonctionner de manière indépendante et très différente sur les deux sites
- parcours qui peuvent sembler tubulaires
- hétérogénéité des taux de réussite et d'insertion

Des réponses sont apportées sur tous ces points, en distinguant ce qui relève de l'architecture et du pilotage de la mention (A) de ce qui concerne la cohérence et la complémentarité des spécialités (B).

A. ARCHITECTURE ET PILOTAGE DE LA MENTION

L'Université de Lorraine existe depuis le 1er janvier 2012 et même si les équipes ont commencé à travailler ensemble avant, les liens créés sont encore récents et méritent très certainement d'être approfondis à l'avenir. Les difficultés rencontrées dans le pilotage et l'homogénéisation des spécialités devraient ainsi être peu à peu levées au fur et à mesure que les membres de l'équipe pédagogique vont prendre l'habitude de travailler ensemble.

1. Faiblesse du pilotage, manque d'harmonisation des maquettes et des modes d'évaluation

Concernant le pilotage, nous proposons la création d'un **conseil de perfectionnement au niveau de la mention**, composé du responsable de la mention et des responsables de spécialités, de 5 représentants

étudiants (1 étudiant élu par spécialité), de 5 représentants des professionnels (1 par spécialité) et de deux représentants extérieurs. Lieu de partage et d'échanges, il a pour mission de travailler à l'homogénéisation des spécialités et au suivi de l'insertion professionnelle des étudiants. Il se réunit deux fois par an, à l'issue de chaque semestre.

Concernant le manque d'harmonisation des maquettes et des modes d'évaluation :

- politique de stages commune à toutes les spécialités de M2 :
    - validation obligatoire du stage pour l'obtention du diplôme ;
    - évaluation du stage sur la base d'un rapport ou du mémoire de stage et d'une soutenance, en présence du maître de stage et du tuteur universitaire ou du responsable du diplôme ;
    - poids du stage à hauteur de 10 ECTS ;
    - durée de stage comprise entre 3 mois minimum et 6 mois maximum.
- mutualisations : il paraît nécessaire de distinguer le niveau M1 où des mutualisations (qualifiées de notables) ont été réalisées, avec la mention droit et avec le M1 économie appliquée, et le niveau M2 pour lequel l'effort de mutualisation semble encore insuffisant. Nous souhaitons sur ce point apporter deux éléments de réponse :
    - d'abord, ces mutualisations ne peuvent être envisagées qu'entre spécialités du même site, soit entre les spécialités 2E2S (nouvel intitulé du M2 AES demandé en renouvellement d'habilitation) et CECO d'une part, entre les spécialités EMD et ADE d'autre part.
    - ensuite, plutôt que des mutualisations de cours qui conduisent à proposer un cours identique à des étudiants s'orientant vers des métiers ou des secteurs différents, nous avons privilégié des cours spécifiques, directement appliqués au domaine ciblé par le diplôme. Ainsi, par exemple, plutôt que de mutualiser le cours d'analyse financière entre les spécialités 2E2S et CECO, ce qui est possible en pratique comme en théorie, nous avons privilégié des cours distincts, ciblé sur le secteur d'emploi de la spécialité. Cela nous permet d'insister davantage sur le contrôle de gestion dans la spécialité CECO, sur la réalité financière d'une grosse association employeuse ou d'une SCOP pour la spécialité 2E2S. C'est aussi la raison pour laquelle ces cours sont dispensés par des professionnels. Plus généralement, nous sommes portés à croire qu'au niveau M2, spécialisation et mutualisation sont antagonistes et qu'une spécialisation efficace nécessite des cours propres aussi souvent que cela est possible, en particulier dans les matières professionnalisantes. Nous avons donc choisi, au niveau M2 uniquement, de privilégier la spécificité des secteurs à l'identité des compétences.

2. Problème de positionnement de certaines spécialités avec d'autres formations au sein de l'Université de Lorraine

Plusieurs arguments peuvent être avancés pour justifier le positionnement de la mention et des spécialités au sein de celle-ci, dans l'offre de formation de l'Université de Lorraine :

- une mention **pluri-disciplinaire** souhaitée par l'UdL : la mention EFM relève d'une volonté de l'établissement de réunir des spécialités fondées sur une même pluridisciplinarité (droit-économie-gestion), couvrant tout l'éventail de types d'entreprises, y compris sous leur forme la plus petite (TPE) et la plus solidaire (structures de l'ESS) et qui soient complémentaires dans les compétences qu'elles dispensent.
- une **cohérence externe** : la mention EFM, fondée sur la pluridisciplinarité et l'économie d'entreprise, se distingue ainsi nettement de la mention Economie Appliquée, marquée par une identité disciplinaire forte, l'économie, et centrée surtout sur des outils d'expertise statistiques et économétriques. Elle se distingue également de la mention Finance, contrôle et comptabilité, dans la mesure où elle accueille des étudiants en économie et en AES principalement, et à titre secondaire des étudiants en gestion ; elle accueille ensuite des étudiants en provenance des Ecoles d'ingénieurs et des Ecoles de Commerce. La mention EFM n'a enfin pas pour vocation d'attirer des étudiants formés à la finance de marché.

- une plus grande **cohérence interne** : durant le quadriennal 2009-2013, les spécialités CECO et AES étaient rattachées à la mention Economie appliquée alors qu'elles accueillent en grande majorité des étudiants titulaires d'un M1 AES (et à la marge des économistes) et qu'elles sont toutes les deux pluridisciplinaires.

Concernant le positionnement de chaque spécialité dans l'offre de formation de l'établissement, nous proposons d'y revenir ultérieurement, au niveau de chacune d'elles.

3. Adossement à la recherche difficile à saisir en raison de l'hétérogénéité des spécialités

La mention EFM est adossée aux deux laboratoires lorrains en économie-gestion, le BETA et le CEREFIGE. Chacune des spécialités est rattachée à l'un ou l'autre des laboratoires, selon sa thématique dominante.

Ainsi, la spécialité 2E2S est rattachée à la composante nancéienne REGLES du BETA. Si peu d'enseignants chercheurs du BETA interviennent dans la formation, les liens avec la recherche existent réellement et se manifestent de façon très concrète :

- la spécialité AES a organisé à deux reprises (en 2010 et 2011) « Les rencontres messines de l'ESS » (Economie Sociale et Solidaire). Ces journées ont été animées par des chercheurs du BETA (J. Mercier-Ythier, A. Gramain, M. Doriat-Duban). Des liens ont pu y être noués entre les chercheurs du BETA (engagés dans une étude sur la dépendance des personnes âgées pour le compte de la MIRE) et le Conseil Général de Moselle ;
- le BETA a accueilli, pour un stage de recherche appliquée d'une durée de quatre mois et sous la co-direction de deux chercheurs du BETA (M. Doriat-Duban, PR, et C. Bourreau Dubois, MCF-HDR), un étudiant d'AES souhaitant s'initier à la recherche dans la perspective d'une carrière d'enseignant qu'il a débuté cette année, après l'obtention du CAPET ;
- le rattachement récent (1er janvier 2012) de chercheurs messins au BETA et la réunion des économistes lorrains au sein de la même université permettent d'envisager une plus grande implication des chercheurs du BETA dans la spécialité (en particulier les membres de la composante REGLES qui travaillent dans le domaine des politiques sociales), renforçant ainsi son adossement recherche.

Les autres spécialités (CECO, ADE et EMD) de la mention sont adossées au CEREFIGE en raison de leur proximité thématique mais aussi du rattachement des enseignants-chercheurs. Cette équipe d'accueil travaille en finance, comptabilité-contrôle, marketing, GRH, gestion de production, gestion des systèmes d'information, stratégie, entrepreneuriat et gestion des PME, management public. Là encore, la création récente de l'Université de Lorraine devrait inciter davantage d'enseignants-chercheurs des sites messins et nancéiens à intervenir indifféremment sur les deux sites.

4. Faible ouverture à l'international :

Parmi les spécialités de la mention EFM, deux sont ouvertes à l'international :

- la spécialité EMD l'est depuis l'origine ; cette spécialité a noué de nombreux partenariats internationaux en particulier parce que la micro-finance se prête naturellement à des collaborations internationales ;
- la spécialité CECO a signé le 16 novembre 2011 (soit quelques jours après l'envoi du dossier à l'AERES) une convention avec l'université de Tioumen (Russie).

Les deux autres spécialités se prêtent moins au développement de relations internationales. Néanmoins, il peut être envisagé au niveau de la spécialité 2E2S, lors du quinquennal 2013-2018, de développer des liens dans le domaine de l'ESS avec les universités de la Grande Région, dans un contexte politique local mais aussi européen très favorable.

5. Mention peu ouverte à la formation continue et à l'apprentissage

Sur ce point, des efforts doivent être menés au niveau de chaque spécialité et le conseil de perfectionnement de la mention pourrait constituer une cellule d'appui, en harmonisant les modalités d'accueil des étudiants en formation continue, et en proposant une politique commune d'accueil d'étudiants en VAP et en VAE. L'expérience menée depuis cette année dans la spécialité AES qui accueille deux étudiants professionnels (directeur d'association dans le domaine de la jeunesse pour l'un, dans le domaine culturel pour l'autre), l'un en VAP, l'autre en VAE, pourrait servir de point de départ d'une réflexion plus large au niveau de la mention.

Concernant le développement de l'apprentissage, cela nous semble plus difficile en l'absence de CFA Universitaire dans le domaine concerné. Une expérience avait été tentée en 2007-2008 dans la spécialité AES mais les difficultés de mise en œuvre, notamment de l'alternance au niveau des structures d'accueil, ont conduit à abandonner ce type de formation. Néanmoins, une réflexion pourrait être menée à moyen terme, avec le soutien de l'Université.

B. COHERENCE ET COMPLEMENTARITE DES SPECIALITES

1. Caractère inachevé de la réorganisation avec des spécialités qui semblent fonctionner de manière indépendante et de manière très différente sur les deux sites

La réunion des spécialités AES (rebaptisée « Entreprises de l'économie sociale et solidaire », 2E2S), CECO, EMD et ADE au sein d'une même mention relève, au sein de l'Université de Lorraine :

- d'une volonté de regrouper des formations de niveau master liées par :
    - une **proximité d'objet** : **l'entreprise** (privée, publique et tiers secteur ESS)
    - une **proximité d'approche** : **la pluridisciplinarité** (droit, économie, gestion)
- d'une volonté d'**homogénéisation** : offrir une formation au niveau M1 la plus commune possible sur les deux sites (52% d'enseignements communs), tout en préservant la dimension AES de Metz et la dimension économie-gestion de Nancy, compte tenu de l'origine disciplinaire des étudiants (principalement L-AES pour Metz et L-économie pour Nancy).
- d'une volonté de **regrouper des spécialités dispensant des compétences communes** à l'issue du master, quelle que soit la spécialité, c'est-à-dire former des économistes spécialisés en économie de l'entreprise capables de **:**
    - analyser l'environnement concurrentiel des entreprises
    - établir un diagnostic, anticiper et proposer des stratégies de développement
    - évaluer les risques
    - pouvoir constituer (ou adapter) un projet
    - réaliser des études économiques à partir d'outils statistiques,
    - maîtriser les outils d'audit sur l'ensemble des fonctions de l'entreprise (RH, comptables et financières, marketing, technologiques, organisationnelles, etc.) et développer une capacité d'analyse sur les ressources existantes
    - développer des qualités rédactionnelles et de prise de parole en public

2. Parcours qui peuvent sembler tubulaires

L'impression de tubularité peut être liée, comme le suggère l'évaluateur, à l'intitulé de la spécialité AES. Dans les faits, cette tubularité n'existe pas puisque les étudiants titulaires d'un M1 peuvent, quel que soit leur parcours, aller dans chacune des 4 spécialités. Pour des raisons de localisation mais aussi de teinte des parcours, on observe que les étudiants de M1 parcours AES s'orientent davantage vers les deux spécialités messines, CECO et AES (ou vers d'autres spécialités, notamment les diplômes RH de gestion) tandis que les

étudiants de M1 parcours économie s'orientent davantage vers la spécialité AED, la spécialité EMD recrutant essentiellement des étudiants étrangers.

L'impression tubulaire donnée par l'intitulé de la spécialité de M2 AES pourrait être facilement corrigée en modifiant le nom de celle-ci en « Entreprises de l'économie sociale et solidaire » (2E2S).

3. Hétérogénéité des taux de réussite et d'insertion

L'hétérogénéité apparente des taux de réussite et d'insertion est liée à des modes de calcul très différents entre les ex universités de Metz et de Nancy 2. Plus précisément, les taux de réussite étaient calculés :

- à Metz : en divisant le nombre de reçus par le nombre d'inscrits administratifs (que les étudiants passent ou non leurs examens)
- à Nancy 2 : en divisant le nombre de reçus par le nombre d'inscrits pédagogiques (uniquement les étudiants qui ont passé tous les examens).

Ce problème, commun à toutes les mentions bi-sites et reconnu au niveau de l'Université, fait l'objet d'une communication par l'établissement.

Il semble également que les taux d'insertion à Metz aient été calculés sur des échantillons très petits. Ainsi le taux d'insertion de 33% de la spécialité CECO a été calculé sur un échantillon de **trois** étudiants dont l'un seulement est inséré. Le taux de réponse de 100% est également erroné, vérification faite auprès des services statistiques de l'Université. Nous ne pouvons que regretter la piètre qualité des statistiques fournies et le rôle probablement central qu'elles ont joué dans l'évaluation.

II. La performance perfectible des spécialités

Nous regroupons ici les différentes réponses à l'évaluation par l'AERES des spécialités AES (2E2S), CECO et ADE, l'évaluation positive de la spécialité EMD n'amenant pas à formuler de réponse.

1. Réponse concernant la spécialité « Entreprises de l'économie sociale et solidaire » (2E2S) :

La spécialité « Administration de l'entreprise sociale », désormais intitulée « Entreprises de l'économie sociale et solidaire » (2E2S) a pour objectif de former des cadres dans le secteur de l'économie sociale et solidaire, secteur à mi-chemin entre le secteur privé et le secteur public et qui s'identifie par le respect de valeurs communes (libre adhésion, non lucrativité individuelle, gestion collective, utilité sociale).

Si l'évaluation confirme le positionnement de la spécialité 2E2S sur un secteur porteur et souligne l'implication des professionnels et le fait qu'elle a été profondément remaniée depuis la dernière évaluation, elle conclut aussi à :

- un positionnement peu clair quant aux métiers visés
- des enseignements très généralistes et des compétences professionnelles difficilement lisibles
- des effectifs et des taux de réussite en baisse et des taux d'insertion hétérogènes
- en 2ème année, peu d'enseignants-chercheurs en économie et peu d'HDR.
- une concurrence éventuelle avec la spécialité Management des organisations d'insertion par l'activité économique de la mention MOSSS

Avant de revenir sur chacun de ces points pour tenter de proposer des pistes d'amélioration et tenir compte des recommandations de l'évaluateur, nous tenons à apporter quelques précisions sur l'histoire récente du diplôme, marquée par une refonte complète initiée dans le quadriennal 2009-2013 et qui commence seulement à porter ses fruits.

1.1. Une spécialité à l'avenir prometteur

La première année du quadriennal 2009-2013 a été particulièrement difficile (de l'avis de l'équipe pédagogique, « la pire de toute ») mais la deuxième beaucoup plus encourageante. L'année 2011-2012, non incluse dans l'évaluation, confirme cette tendance et les résultats de l'actuelle promotion sont très satisfaisants (un premier semestre validé par tous les inscrits pédagogiques, des stages trouvés par tous les étudiants dans différentes structures de l'ESS, en Lorraine et en Région parisienne mais aussi au Luxembourg, un dynamisme qui s'observe par l'organisation de manifestations et la réalisation des projets collectifs ; de l'avis de l'équipe pédagogique, « la meilleure année du master depuis sa création »).

Les contraintes du calendrier ont conduit à ne prendre en compte que les deux premières années du quadriennal 2009-2013, n'intégrant pas de fait la tendance encourageante qui se confirme, en particulier en termes d'attractivité du diplôme, tant pour les étudiants (90 dossiers de candidature en 2011-2012 contre une quinzaine en 2009 et une vingtaine en 2010 ; des étudiants motivés et de bon niveau, dans les meilleurs de la promotion d'AES ce qui n'était pas toujours le cas précédemment) que pour les professionnels (accueil de deux étudiants directeurs de structure en formation continue, nombreuses propositions de stages, facilité à trouver des stages pour des durées de 3 à 6 mois). Les taux de réussite et d'insertion devraient donc s'améliorer très nettement dans un avenir proche et l'attractivité du diplôme se confirmer pour les étudiants comme pour les recruteurs.

Notre inquiétude est donc forte que la mauvaise évaluation de cette spécialité par l'AERES mette fin à cette dynamique encourageante et vienne réduire à néant les efforts de l'ensemble de l'équipe pédagogique, universitaires comme professionnels, pour proposer aux étudiants comme aux employeurs, une formation attractive, efficace et orientée sur un secteur porteur.

1.2. Une évolution favorable à conforter

Nous proposons de revenir sur chacun des points soulevés par l'évaluateur pour y apporter des réponses tenant compte des recommandations formulées.

a. Positionnement quant aux métiers et compétences visés :

La spécialité 2E2S vise à former des cadres et des dirigeants de structures de l'ESS, en proposant une formation pluridisciplinaire généraliste, axée sur le secteur d'activité plutôt que sur une logique de métier. Pour justifier ce positionnement (identique à celui observé dans les formations équivalentes à Lyon 2, Montpellier 3, Poitiers, Mulhouse pour n'en citer que quelques unes), nous proposons de nous référer au très récent rapport (avril 2012) de l'Observatoire national de l'ESS et du Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale (CNCRES). Le CNCRES et l'Association des Régions de France (ARF), en partenariat avec la Caisse des Dépôts, ont plus précisément souhaité conduire une étude afin d'alimenter les réflexions sur l'adéquation entre les formations dédiées à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et les besoins à venir dans les entreprises du secteur pour assurer le renouvellement des salariés. Ce rapport consultable sur http://www.cncres.org/upload/iedit/12/405_1774_Etude_formations_ESS_CNCRES_2012.pdf souligne en particulier :

- une professionnalisation de plus en plus forte du secteur : « *on demande aux dirigeants notamment mais également aux postes de responsables de projets, d'être de plus en plus professionnels et avant tout des gestionnaires (Bac+5 ou diplôme spécialisé), alors que les générations précédentes étaient avant tout des militants* ». (p. 15)
- une pluridisciplinarité attractive pour les étudiants : « *93,9% des répondants considèrent que leur poste est « polyvalent » à « très polyvalent ». Ils travaillent presque exclusivement dans une association (79,8%). Et près de la moitié le considèrent très polyvalent. A l'inverse, seulement 2,8% considèrent qu'il n'est pas du tout polyvalent. On peut ainsi penser que ces anciens étudiants occupent des postes diversifiés, moins spécifiques ou centrés sur une tâche, leur demandant des compétences multiples et une adaptabilité importante.* ». (p. 27)
- une prédominance des postes de direction et de chargé de projet : « *Parmi les répondants de l'enquête, il y a une forte prédominance de poste de « chargés de projet ou mission » (fonction projet) dans les emplois occupés par les répondants.* ». (p. 41)

- des formations en adéquation avec ces profils : *« les formations en ESS semblent principalement former des cadres et professions intellectuelles supérieures (dirigeants de structures de l'ESS, coordinateurs, chefs de projets, chargés de mission, d'études, de développement etc.) et des professions intermédiaires (animateurs, agent administratifs, etc.) ».* (p. 41)
- la recherche de profils différents selon les structures : « *le secteur associatif semble sensible aux compétences transversales à l'ESS dispensées par ces formations et aux capacités d'adaptabilité acquises. Inversement, le secteur mutualiste est très peu représenté dans les postes occupés par les répondants issus de formations en ESS* ». (p. 40)

Ainsi, à la lecture de ce rapport, il apparaît que la spécialité 2E2S :

- propose une formation généraliste, à l'instar des formations équivalentes en France au niveau bac+5,
- suit une logique de secteur plutôt que de métiers et répond ainsi à son cœur de cible constitué principalement des associations employeuses,
- et poursuit l'objectif de former des cadres ou de futurs directeurs de structure, métiers qui sont les plus souvent occupés par les diplômés et pour lesquels des besoins importants sont exprimés.

Néanmoins, les auteurs du rapport ajoutent *« qu'il faut ré axer les formations sur les métiers au sein des structures de l'ESS et non plus seulement sur les structures elles-mêmes ou leur environnement, afin de servir la pratique des organisations et entreprises de l'ESS. Cela nécessite notamment qu'universités et entreprises définissent ensemble les compétences attendues, assurent une meilleure coordination de l'intervention des professionnels en poste, et anticipent les mutations organisationnelles de l'ESS afin de faire coïncider l'offre de formation existante avec les besoins actuels et futurs des entreprises de l'ESS* ».

Les liens que nous avons tissés avec la Chambre Régionale de l'Economie Sociale de Lorraine et les différents acteurs du secteur (associations, coopératives, mutuelles, collectivités locales) doivent nous amener à réfléchir à l'évolution des besoins du secteur et à mieux identifier les métiers porteurs. Nous envisageons donc de mener, lors du quadriennal 2013-2018, une réflexion approfondie et concertée avec le secteur, pour faire évoluer notre offre de formation. Cette réflexion nécessite du temps et la perspective de la mise en place d'un observatoire lorrain de l'ESS devrait apporter des éléments d'analyse supplémentaire pour alimenter notre réflexion. Réorienter la spécialité 2E2S sur une logique « métier » nous paraît donc prématuré en l'état actuel des réflexions du secteur mais doit constituer un objectif à plus long terme, conformément aux recommandations de l'évaluateur.

b. Enseignements diversifiés

- un **bagage** acquis dès le M1 et approfondi en M2 : Les étudiants qui sont admis dans cette spécialité sont issus pour la plupart du M1 AES, et plus rarement de filières juridiques ou économiques. La première année de master permet de les doter de connaissances solides en comptabilité, droit social, RH, management. Pour toutes ces matières, les cours de M2 constituent des approfondissements avec application au domaine de l'ESS et ne nécessitent donc pas un gros volume horaire pour doter les étudiants de compétences solides.
- des **cours approfondis dans le cadre du mémoire** (obligatoire, distinct du rapport de stage, soutenu publiquement à l'oral) : certains cours, notamment ceux de l'UE « Les valeurs fondamentales de l'ESS » (40 heures d'enseignement), permettent aux étudiants de découvrir un secteur souvent mal connu. Ces enseignements théoriques constituent régulièrement le point de départ de leur mémoire.
- des interventions ponctuelles mais par les **spécialistes du secteur**, souvent têtes de réseau ; interventions de la directrice de l'URIOPSS, de l'UREIL, de l'URSCOP, etc.
- un **volume horaire sensiblement augmenté** par rapport au quadriennal 2009-2013, d'environ 50 heures placées soit sur des matières techniques (+10h en gestion et analyse financière et +10h en gestion des ressources humaines), soit sur des compétences indispensables (création d'un cours de 20h intitulé Conception de projet en réponse à un appel d'offres), soit sur la méthodologie (création d'un cours de 15h sur la prise de parole en public).

- la volonté de laisser du temps pour **développer le travail de groupe et en autonomie** (relative) à travers l'élaboration d'un projet collectif dans lequel les étudiants s'investissent beaucoup et qui leur permet d'approfondir leurs connaissances en les mettant en pratique
- La **réalisation d'un diagnostic** au sein de la structure d'accueil dans laquelle est réalisé le stage, soutenu à l'oral à l'issue du stage.

L'équipe pédagogique a misé sur « l'auto-formation accompagnée », estimant que c'est le meilleur moyen de préparer les étudiants au monde du travail. En conséquence, les enseignements sont concentrés principalement au premier semestre, afin de laisser ensuite du temps aux étudiants pour réaliser leur projet collectif et rédiger leur mémoire avant de partir en stage au mois d'avril, pour une durée de 3 à 6 mois, à l'issue de laquelle ils réalisent un diagnostic et rédigent leur rapport de stage. Ce mode de formation, très exigeant pour les étudiants, demande aussi un investissement très important à l'équipe pédagogique en matière d'encadrement des projets collectifs, des mémoires et des stages.

c. Effectifs et taux de réussite en baisse, taux d'insertion très hétérogènes

- les mauvais taux observés les années antérieures s'expliquent aisément, avec des années particulièrement difficiles (notamment 2009-2010) en termes d'implication et de sérieux des étudiants. La difficulté de certains à trouver un stage nous a aussi conduits à les autoriser à se réinscrire en M2 pour effectuer leur stage mais bien souvent, les étudiants ont renoncé à valider leur M2, préférant aller sur le marché du travail.
- l'année 2011-2012 marque une nette inversion de tendance en matière non seulement d'effectifs mais de qualité des étudiants et l'année 2012-2013 sera décisive pour confirmer que la spécialité est désormais sur une pente ascendante. Ceci nous rend plutôt optimistes sur l'évolution des taux de réussite et d'insertion dans un avenir proche.

Par ailleurs, nous continuons de faire mieux connaître la formation aux employeurs par l'organisation d'une manifestation annuelle dans le cadre du « Mois de l'économie sociale et solidaire » (en partenariat avec la Banque fédérale mutualiste) et des « Rencontres messines de l'ESS » (en partenariat avec la Caisse d'Epargne Champagne Lorraine Alsace), par la participation des étudiants aux journées organisées par la Région Lorraine (« Entreprendre autrement en Lorraine »), par la création d'un site internet et l'encouragement à constituer une association des étudiants et anciens étudiants d'AES ainsi qu'un annuaire des anciens (dans le cadre des projets collectifs).

d. Peu d'enseignants chercheurs en économie

La faiblesse du nombre d'intervenants en économie, et en particulier d'enseignants HDR, dans la spécialité 2E2S, est une réalité indiscutable. Mais comme nous l'avons souligné préalablement au niveau de la mention, les liens avec les chercheurs du BETA, laboratoire sur lequel est adossée la spécialité, sont réels. Ils méritent néanmoins d'être renforcés et nous pensons que l'Université de Lorraine pourrait constituer un cadre favorable à cette évolution, en amenant les chercheurs messins et nancéiens à accroître leurs collaborations, tant au niveau de la recherche que de la pédagogie. L'organisation de « Rencontres lorraines de l'ESS » pourrait y contribuer. L'accueil de plusieurs nouveaux collègues économistes (7 postes en économie en 2012 sur l'Université de Lorraine) devrait également être propice à l'implication d'un plus grand nombre d'enseignants-chercheurs dans le diplôme. A noter également qu'en raison de la pluridisciplinarité de la spécialité, interviennent aussi des enseignants chercheurs en droit qui s'impliquent beaucoup dans le diplôme, notamment dans l'encadrement des mémoires.

e. Pertinence d'un éventuel rapprochement avec la mention MOSSS (Management des organisations du secteur Sanitaire et Social) :

Plusieurs remarques peuvent être formulées qui nous semblent plaider pour un maintien de la spécialité 2E2S dans la mention EFM :

- lors du quadriennal 2004-2009, la spécialité AES était dans la mention droit et l'AERES a demandé son introduction dans la mention « Economie appliquée » pour le quadriennal 2009-2013. Pour la première fois, la création de l'Université de Lorraine lui permet d'être intégrée dans une mention réellement pluridisciplinaire, dans laquelle elle a toute sa place.
- la mention MOSSS est une mention de gestion, portée conjointement par les sites messin et nancéien. Or, la formation dispensée en M2 2E2S est une formation pluridisciplinaire qui n'est pas spécifiquement orientée gestion. Les enseignants chercheurs qui y interviennent sont juristes et économistes, les cours de gestion appliquée étant confiés à des professionnels dont l'AERES a souligné la bonne implication dans la formation. En revanche, dans la mention MOSSS les enseignants sont principalement des gestionnaires, et à la marge un sociologue, un juriste, et un économiste.
- La mention MOSSS, comme indiqué dans le dossier d'habilitation, est exclusivement orientée sur le management d'organismes du secteur sanitaire et social à l'échelon de la Grande Région (ceci est particulièrement vrai pour les spécialités MH et MESS de la mention MOSSS). La spécialité 2E2S ne vise pas spécifiquement ce secteur, même s'il peut constituer un débouché parmi d'autres.
- Concernant le rapprochement avec la spécialité MOI de la mention MOSSS : les débouchés sont manifestement très différents entre les deux spécialités. La spécialité MOI a pour cœur de métier la direction d'organisme d'insertion par l'activité économique ou d'établissement d'aide par le travail (voir p. 42 du dossier d'habilitation MOSSS). Même si les diplômés de la spécialité 2E2S peuvent exercer dans ces structures, ces métiers ne constituent pas des cibles pour la spécialité 2E2S dont l'objectif est de former des cadres du secteur de l'économie sociale et solidaire c'est-à-dire des responsables de structures, principalement associatives mais pas seulement (SCOP), unies par des valeurs et des principes de fonctionnement propres (non-lucrativité, démocratie, etc.). Jamais il n'est fait mention de l'économie sociale et solidaire et de ses principes fondateurs dans la présentation de la spécialité MOI, même si effectivement, une partie des structures d'insertion (mais pas toutes) fait partie de ce secteur.

Sur la base de ces arguments, nous pensons que la spécialité 2E2S est mieux positionnée dans la mention EFM que dans la mention MOSSS.

2. Réponses concernant la spécialité « Conseil économique et contrôle organisationnel » (CECO)

La spécialité « Conseil économique et contrôle organisationnel » (CECO) a pour objectif de former des cadres dans le secteur du contrôle organisationnel (contrôle de gestion, maîtrise des risques, contrôle qualité) et du conseil économique.

L'évaluation par l'AERES du M2 CECO a mis en avant les éléments suivants :

- un taux de réussite trop faible (41% en 2009-2010) et en baisse ;
- un taux d'insertion à deux ans trop faible en 2008-2009 (33%) ;
- un manque d'ouverture internationale ;
- un manque de gestionnaires dans l'équipe pédagogique ;
- un risque de chevauchement avec des formations de la mention « Economie Appliquée » ;
- un risque de chevauchement avec des formations de la mention « Finance, Contrôle, Comptabilité» ;
- un positionnement qui devrait être dans la mention « Economie appliquée » et non dans la mention « Economie de la Firme et des Marchés » ;
- une spécialisation multipolaire et trop large.

Nous proposons de revenir sur chacun de ces éléments pour y répondre et proposer des pistes d'amélioration en tenant compte des recommandations de l'AERES.

a) Un taux de réussite trop faible (41% en 2009-2010) et en baisse :

Ce taux de 41% est dû uniquement au mode de calcul du ratio qui n'est pas pertinent. Le ratio de 41% a été calculé en faisant le rapport du nombre d'étudiants ayant réussi sur le nombre d'inscrits administratifs et non pas sur le nombre d'étudiants ayant effectivement suivi le M2 et participé aux examens (inscrits pédagogiques). Certains étudiants, notamment étrangers (hors Union Européenne), admis en M2, s'inscrivent mais ne viennent jamais. Ils font également partie des inscrits administratifs même si ce sont des étudiants « fantômes ». De plus, le mode de calcul de la statistique (41% en 2009-2010) a également considéré que les étudiants qui se réinscrivaient l'année suivante pour terminer leur stage (souvent de 6 mois) avaient échoué la première année, c'est-à-dire en 2009-2010. Ils ont été considérés comme redoublants alors qu'ils n'avaient que leur stage à valider.

En réalité, si l'on exclut les étudiants fantômes et le fait que certains étudiants se sont réinscrits pour pouvoir terminer leur stage, le taux de réussite du M2 en 2009-2010 est de 85%. En effet, pour l'année 2009-2010, il y avait 20 inscrits pédagogiques (et non 27, comme indiqué dans le rapport de l'AERES, qui correspondent aux inscrits administratifs). Sur les 20, 17 ont eu leur M2, soit 85%.

Pour l'année 2010-2011, un seul étudiant de la promotion (ayant passé les examens et donc suivi réellement le diplôme) n'a pas eu son diplôme en 2011. Il a dû se réinscrire en 2011-2012, son stage ayant commencé en retard. Mais cet étudiant va être diplômé en 2012. Par ailleurs, concernant la promotion 2011-2012, tous les étudiants inscrits pédagogiques ont validé leur premier semestre. Il n'y a donc pas eu de baisse du taux de réussite du M2 CECO qui est, et a été, toujours proche de 100%.

b) Un taux d'insertion à deux ans trop faible en 2008-2009 (33%)

La statistique du taux d'insertion à deux ans de 33% en 2008-2009 n'est pas pertinente. Après vérification par le service statistique de l'Université de Lorraine, il s'avère qu'elle repose uniquement sur TROIS étudiants : 1 inséré et 2 non insérés. 1/3 =33%. Les autres étudiants de la promotion, soit n'avaient pas répondu, soit étaient en poursuite d'étude. De plus, le service statistique n'arrive pas à savoir comment le taux de réponse de 100% à l'enquête a été calculé. Ce taux de réponse de 100%, qui nous avait été transmis, est donc tout simplement erroné et fantaisiste.

Jusqu'à présent, nous n'avons pas mis en place de politique d'enquête relative à l'insertion des anciens étudiants du M2 CECO, cette tâche incombant à l'Observatoire qui ne souhaitait pas que les démarches soient effectuées au niveau des diplômes. Néanmoins, nous pouvions nous rendre compte de la bonne insertion des étudiants du M2 CECO lors de relations informelles, contacts par email, réunions avec les anciens (une fois par an), discussions lors de soutenances où l'étudiant nous annonce son embauche. Nous comptons à l'avenir avoir une démarche systématique de suivi d'insertion des étudiants. Ainsi, nous projetons (dans le cadre du Conseil de Perfectionnement de la mention), tous les ans, de faire un mailing aux anciens étudiants du M2 CECO afin de leur demander où ils en sont sur le plan professionnel. Ce suivi régulier de nos anciens étudiants permettra d'avoir des statistiques d'insertion fiables, complémentaires de celles de l'Observatoire de l'Université.

c) Un manque d'ouverture internationale :

Un accord international de coopération pédagogique a été passé le 16/11/2011 par l'Université de Lorraine avec une université russe (l'Université d'Etat de Tioumen) concernant le M2 CECO. L'accord permet la délivrance, aux étudiants russes, d'un double diplôme. Ils se verront ainsi attribuer, en plus de leur diplôme local, le diplôme du M2 CECO. Cet élément n'apparait pas dans l'évaluation de l'AERES car l'accord a été signé après l'envoi du dossier (il avait néanmoins été signalé dans le dossier qu'un accord était en voie de concrétisation).

Dans le cadre cet accord, certains enseignants de Metz vont aller en Russie assurer des cours. Il est également prévu par l'accord que des enseignants russes puissent venir faire des cours à Metz dans le M2 CECO.

Notons que le diplôme de M2 enseigné en Russie est à destination d'étudiants en formation continue. L'accord a en effet été passé avec « l'institut de formation continue » de l'Université de Tioumen. La première promotion de ce M2 en Russie commence en septembre 2012. Les étudiants russes, qui suivront les cours en Russie, devront également s'inscrire à Metz. On attend ainsi en septembre 2012, l'inscription à Metz, en M2

CECO, de 8 étudiants russes de Tioumen. Le nombre d'étudiants russes suivant ce programme est prévu de s'accroitre les années suivantes.

d) Un manque de gestionnaires dans l'équipe pédagogique :

Le responsable pédagogique du M2 a une formation de gestionnaire (cet élément n'avait pas été mentionné dans le dossier initial). Il a une thèse en « contrôle de gestion ». A l'issue de sa thèse, il a été nommé Maitre de conférences en section 06 (sciences de gestion). Il est passé en section 05 (sciences économiques) en 2007 uniquement pour faire un échange de poste et retourner sur Metz. Mais sa recherche est en section 06 (plus précisément en systèmes de contrôle) et se situe dans le cadre du CEREFIGE.

e) Un risque de chevauchement avec des formations de la mention « Economie Appliquée » :

Il n'y a pas de chevauchement du M2 CECO avec les M2 de la mention « Economie Appliquée ». En effet :

- tout d'abord, l'origine des étudiants n'est pas la même. Ceux du M2 CECO viennent principalement du M1 AES alors que ceux des M2 de la mention « Economie Appliquée » viennent (ou viendront) essentiellement du M1 « Economie Appliquée ».
- ensuite, l'orientation des diplômes est différente. L'aspect économique qui est développé dans le M2 CECO est orienté vers l'entreprise et le contrôle, la connaissance du contexte économique permettant de décider quelle politique de contrôle organisationnel mettre en place, alors que les M2 de la mention « Economie Appliquée » sont tournés soit vers la finance soit vers l'environnement et l'urbanisme. Les débouchés sont donc différents. De plus, les deux M2 de la mention « Economie Appliquée » sont fortement centrés sur les statistiques, l'économétrie, le calcul économique. Le niveau exigé en mathématiques des M2 de la mention « Economie Appliquée » est adapté à celui des étudiants venant de M1 « Economie Appliquée », mais pas à celui des étudiants venant de M1 AES.

f) Un risque de chevauchement avec des formations de la mention « Finance, Contrôle, Comptabilité» :

Le risque d'une possible concurrence venant de la mention « Finance, Contrôle, Comptabilité » nous semble non fondé :

- les M2 de la mention « Finance, Contrôle, Comptabilité » n'insistent pas sur l'aspect économique (connaissance de l'environnement économique de l'entreprise) développé dans le M2 CECO ;
- la formation dispensée par le M2 CECO dans le domaine du contrôle est plus généraliste. Nous formons aux différents types de contrôle présents dans une organisation : contrôle de gestion, maîtrise des risques, contrôle qualité, contrôle réglementaire dans l'Administration. Nous ne sommes pas spécialisés dans un type de contrôle particulier, comme le sont les formations de la mention « Finance, Contrôle, Comptabilité », tel que le M2 « Contrôle de gestion et audit ». Le M2 CECO est moins « pointu » que ne le sont les M2 de la mention « Finance, Contrôle, Comptabilité » mais il offre, de ce fait, des débouchés plus divers.
- Enfin, l'origine des étudiants n'est pas la même. Ceux du M2 CECO viennent principalement du M1 AES alors que ceux des M2 de la mention « Finance, Contrôle, Comptabilité » viennent principalement de M1 Sciences de Gestion. Les formations ne sont donc pas en concurrence.

Nous pensons qu'il existe un espace suffisant pour le M2 CECO, notamment en provenance des étudiants d'AES. D'ailleurs, nous n'avons jamais eu de problème de recrutement d'étudiants, le nombre d'étudiants postulant au M2 CECO, notamment provenant de M1 AES, ne cessant de croître, ce qui montre que cette spécialité est de plus en plus attractive.

g) La préconisation d'un changement de mention vers la mention « Economie Appliquée » :

Nous pensons que le M2 CECO doit rester dans la mention « Economie de la Firme et des Marchés ». En effet, les étudiants du M2 CECO viennent principalement d'AES. Ce qui justifie le fait que ce M2 ait été mis dans la

mention « Economie de la Firme et des Marchés » (alors qu'il était jusqu'à présent dans la mention « Economie Appliquée »).

Les maquettes du L3 AES et du M1 AES de Metz ont été conçues pour permettre aux étudiants de s'insérer facilement (mais pas exclusivement) dans les deux M2, le M2 2E2S et le M2 CECO. Par exemple, en L3 AES est dispensé un cours « d'analyse des coûts », en M1 AES, des cours de « comptabilité privée », de « comptabilité et informatique », de « management », de « contrôle de gestion » (option), de « méthodes d'analyse des données » (option). Ces matières sont ensuite approfondies en M2 CECO. Il serait donc peu cohérent de mettre le M2 CECO dans la mention « Economie Appliquée » alors que son principal vivier de recrutement est le M1 AES.

h) Une spécialisation multipolaire et trop large

La remarque relative à la spécialisation multipolaire est le corollaire de celles concernant les chevauchements avec les mentions « Economie appliquée » et « Finance, Contrôle, Comptabilité ».

S'il est vrai que le M2 CECO développe des compétences en conseil organisationnel et en conseil économique, les deux aspects sont liés. Ainsi, de nombreuses compétences sont les mêmes : les capacités d'interprétation et d'analyse, la construction d'indicateurs, les qualités de rédaction afin de commenter les indicateurs, les capacités de synthèse et de communication, la bonne connaissance et la compréhension de l'environnement économique, l'aspect quantitatif, la bonne utilisation de l'outil informatique. Ces compétences sont développées par les différents cours du M2 CECO. Le M2 CECO offre ainsi la possibilité aux étudiants de pouvoir s'insérer dans les deux domaines d'activité, le contrôle organisationnel et le conseil économique. Nous considérons que cela est un atout.

Avant de conclure, nous voulons préciser le point suivant : il est mentionné qu'au sein de la mention EFM de nouvelles mutualisations devraient être développées. Nous tenons à souligner que le M2 CECO mutualise 65 h avec la mention « Economie Appliquée ». Des mutualisations supplémentaires avec le M2 2E2S qui se situe, comme le M2 CECO, sur le site de Metz, sont en théorie comme en pratique possibles mais au détriment de la spécialisation des étudiants dans leur futur secteur d'emploi. Comme évoqué précédemment, nous préférons privilégier la spécificité des secteurs à l'identité des compétences, sachant qu'en outre, la base en M1 est déjà commune pour tous les étudiants venant du M1 AES.

Pour conclure, nous considérons que le M2 CECO a prouvé ces 8 dernières années qu'il avait toute sa place dans l'Université de Lorraine. En effet, il permet à de nombreux étudiants de M1 AES de poursuivre leurs études en M2 et ensuite de s'insérer sur le marché du travail. De plus, l'ouverture internationale (Russie) de ce diplôme est maintenant une réalité. D'autres partenariats internationaux, notamment avec le Luxembourg où de nombreux étudiants du M2 CECO font leur stage (un tiers de la promotion en 2011-2012), sont envisagés pour le prochain quinquennal.

3. Réponses concernant la spécialité « Analyse et Développement de l'Entreprise » (ADE)

Concernant la recommandation de l'AERES, nous avons redécoupé les crédits ECTS afin d'attribuer un poids plus important au stage. Une erreur avait cependant été commise lors de l'évaluation, puisque le stage était auparavant crédité de 6 ECTS et non de 3 ECTS comme mentionné par l'AERES.

Cependant, afin d'homogénéiser la pratique des stages au sein de la mention Economie de la Firme et des Marchés, et pour prendre en compte la recommandation de l'AERES, le stage dispose désormais de 10 ECTS.